



**PRÉFÈTE
DE LA HAUTE-VIENNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction de la légalité
Bureau des procédures environnementales
et de l'utilité publique**

Limoges, le **15 MARS 2023**

La préfète de la Haute-Vienne

à

Destinataires in fine

Objet : commission de suivi de site relative à la centrale énergie déchets exploitée par la Communauté Urbaine Limoges Métropole sur la commune de Limoges –

Réf : arrêté du 12 novembre 2012 portant création de la CSS

PJ : 1

Je vous prie de trouver, ci-joint, copie de mon arrêté de ce jour portant renouvellement de la composition de la commission de suivi de site relative à la centrale énergie déchets exploitée par la communauté urbaine Limoges Métropole sur la commune de Limoges.

Les documents relatifs à cette commission de suivi de site sont consultables sur le site Internet des services de l'État en Haute-Vienne à l'adresse suivante :

<http://www.haute-vienne.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-risques-naturels-et-technologiques/Commissions-de-suivi-de-sites-CSS/CSS-CEDLM-composition-de-la-commission-et-de-son-bureau>

Le règlement intérieur de la commission sera mis à disposition des membres sur demande électronique faite directement à l'adresse mèl ci-après : pref-environnement@haute-vienne.gouv.fr .

**Pour la préfète et par délégation
Le secrétaire général**

Jean-Philippe AURIGNAC

Liste des destinataires :

1 – Collège « administrations »

- M. le Directeur départemental des services d'incendie et de secours
- Mme la Directrice régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement
- Mme la Directrice de la délégation départementale de l'agence régionale de santé

2 – Collège « collectivités territoriales »

- M. le Maire de LIMOGES, Mme Muriel Laşkar et Mme Shérazade Zaiter
- M. le Maire du PALAIS-SUR-VIENNE, Mme Valérie Gillet et Mme Gaëlle Beaune
- M. le Maire de PANAZOL, M. Alain Bourion et Mme Pascale Etienne
- Mme le Maire de RILHAC-RANCON, M. François Poirson et M. Michel Baudu
- M. le Président du Conseil Départemental, Mme Cécile Bourdeau et M. Alain Jouanny

3 – Collège « exploitant »

- M. le Président de la communauté urbaine Limoges Métropole, Mme Sarah Gentil, M. Marc Bienvenu, M. Vincent Brousse, M. Rémy Viroulaud, M. Ludovic Géraudie, M. Bernard Thalamy, M. Michel CubertaFond et M. Thierry Miguel

4 – Collège « riverains ou associations de protection de l'environnement »

- Association Limousin Nature Environnement
- Association Barrage Nature Environnement - M. Cédric Forget, Carole Salesse, Mme Michèle Tricart
- Conseil de quartier de Limoges nord Beaubreuil – Mme Clothilde Champiaux et M. Thierry Génard
- Fondation Delta Plus - Mme Isabelle Daulhac et Mme Camille Fievet

5 – Collège « salariés »

- ~~STVL - M. Thomas Decuignière~~

6 – Personnalité qualifiée

- M. Rémi Feuillade, Directeur délégué d'ATMO Nouvelle Aquitaine